



Dossier de demande de subvention LEADER 8.2

Comité de Programmation du 18 mai 2009

Fiche N°8 : valorisation du patrimoine naturel par de l'éducation à l'environnement

Intitulé : Eveil et éducation à l'environnement à la Maison de la petite enfance du Pays de Verneuil-sur-Avre

Demandeur : Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Localisation de l'opération

➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- Verneuil-sur-Avre : maison de la petite enfance (multi-accueil et relais assistantes maternelles)

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre

2. Présentation du projet

➤ **Objectifs du projet :**

- Donner une dimension concrète à l'objectif général du Projet Educatif Local : « sensibiliser au respect de l'environnement et au développement durable ».
- Faire découvrir aux enfants, localement et au quotidien, la nature (faune et flore) pour mieux la comprendre et mieux la respecter.
- Développer le sens de l'observation et la curiosité des enfants.
- Impliquer les enfants dans "la prise en charge" des activités telles que l'entretien du jardin, de la prairie, le soin aux animaux, la fabrication d'instruments,...

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Enfants de 2 mois ½ à 3 ans

- environ 70 enfants par mois

➤ **Présentation synthétique du projet**

(Contexte, type d'action, moyens de mise en œuvre...) :

Contexte

Les coordinateurs des structures de l'enfance, de la jeunesse du pays d'Avre, d'Eure et d'Iton ainsi que le Centre de ressources et d'éducation à l'environnement (CREE) de Chambray se sont réunis en 2008. Cette rencontre a fait émerger des thèmes d'actions à développer. Chaque communauté de communes a ensuite programmé, en lien avec le CREE, ses actions, dans un objectif d'éducation à l'environnement.

Les actions éducatives de la communauté de communes du Pays de Verneuil-sur-Avre s'inscrivent dans un objectif d'éducation à l'environnement. Le projet enfance-jeunesse de la communauté de communes s'oriente vers la réalisation d'espaces naturels supports d'observations, d'animations qui mettront en valeur le patrimoine rural naturel. Le projet consiste à réaliser des supports mais également à informer le personnel sur les enjeux de la valorisation de ce patrimoine. Les actions se réalisent hors temps scolaire.

Le projet se décline en différents types d'actions :**- Création d'une mini-réserve et animations**

L'action consiste à concevoir une prairie fleurie, un mini-bassin, un espace dédié aux plantes aromatiques et à installer une mangeoire et des nichoirs afin de créer les conditions d'une « mini-réserve naturelle ». L'objectif est d'observer par la suite la faune (papillons, oiseaux...) qui s'approprie cette espace. Cette mini-réserve servira de support pour des animations réalisées par le CREE.

Les professionnels assurant la mise en œuvre de ce projet bénéficieront de formations du CREE relatives aux thématiques de : la définition des milieux naturels, l'observation des enfants et les enjeux de manger « durablement ».

- Création d'une mini-ferme ponctuelle

La mini-ferme s'inclut dans le projet éducatif de la crèche. Il s'agit d'introduire des animaux des campagnes dans la vie quotidienne des enfants pour les sensibiliser au patrimoine naturel dès leur plus jeune âge tout en contribuant à leur éveil. Le choix des animaux reste simple, quelques animaux de la ferme tels que poules, canards, lapins. Un planning hebdomadaire a été élaboré pour que le personnel puisse participer aux différents soins à apporter aux animaux. La création d'une mini-ferme permettra aux enfants d'observer l'évolution des animaux. L'un des souhaits est de permettre aux autres structures enfance-jeunesse du Pays de profiter de ces aménagements.

12 personnes de l'équipe éducative assureront la mise en œuvre de ces actions.

➤ Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :

D'avril à octobre 2009 : préparation du terrain et animations réalisées par le CREE, prestataire extérieur.

D'avril à juillet 2009 : mise en place et animations autour de la mini-ferme ponctuelle

II. EVALUATION DU PROJET

➤ Indicateur(s) de réalisation :

1. Etude de faisabilité pour la création de la mini-ferme réalisée par une étudiante : 1
2. Nombre d'animations réalisées par le CREE : 6
3. Nombre de demi-journées d'animations réalisées par le CREE : 8
4. Nombre de sous-espaces naturels au sein de la mini-réserve : 4

➤ Indicateur(s) de résultats :

1. Nombre d'enfants concernés : 70 enfants par mois

➤ Critères de notation

Partenariat/Concertation :

La structure travaille en partenariat avec le centre de ressources et d'éducation à l'environnement (CREE) à la suite d'une réunion avec les autres structures enfance-jeunesse du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. Le souhait est de réaliser des échanges avec les enfants du centre de loisirs de Verneuil et plus largement avec les enfants des structures enfance-jeunesse du Pays.

Caractère pilote/Innovation :

La mise en "contact direct" des enfants avec les "objets d'observation" par l'installation de ces derniers (mare, jardin, prairie, abri pour animaux) sur le site même pour leur permettre de vivre au plus près les cycles naturels végétal et animal.

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

La responsable de la Maison de la petite enfance abondée par les analyses et regards de l'équipe éducative, des structures de l'enfance et de la jeunesse du Pays et du CREE.

- *Comment ?*

Par le biais de réunions.

- *A quelle échelle ?*

Pays et communauté de communes.

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Non.

Social :

Le projet a pour objectif de faire évoluer la société par l'éducation à la nature des plus jeunes.

Ecologie/Environnement :

Le projet vise à créer un espace qui se « renature » et à étudier, par le biais d'animations, la faune et la flore qui s'approprient cet espace. L'objectif pédagogique est de mieux connaître la nature pour mieux la protéger.

Economie :

Le projet mobilise le CREE qui intervient en tant que prestataire de services. Cela crée de l'activité sur le territoire. La maison de la petite enfance développe ainsi son activité et son attractivité auprès des familles.

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Pour l'opération, le demandeur est-il assujéti à la TVA ?

oui non

Nature des dépenses	Montant en €
Matériel	186,05 €
Abris et enclos	1 941,63 €
Animaux	56,50 €
Interventions réalisées par un prestataire extérieur (CREE)	1 552,00 €
Coût prévisionnel du projet	3 736,18 €

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	0,00 €
Conseil Régional	0,00 €
Conseil Général	0,00 €
Autres (commune, PNR, EPCI...)	0,00 €
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Sous-total contrepartie nationale	1 681,06 €
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de Leader 55 % de financements publics	
	2 054,90 €
Sous-total financements publics	3 736,18 €

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	0,00 €
Autofinancement public non co-finançable	0,00 €
Autres financeurs privés	0,00 €
Sous-total financeurs privés	0,00 €

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00 €

TOTAL = coût général du projet	3 736,18 €
---------------------------------------	-------------------